

Le Pôle TES s'engage dans le collectif « Education au numérique »

Le Pôle TES (Transactions Electroniques Sécurisées) est le premier pôle de compétitivité à rejoindre le collectif « Education au numérique » mis en place par la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) afin de faire du numérique « Une grande cause nationale en 2014 ».

L'ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE DOIT
DEVENIR LA GRANDE CAUSE 2014 !

Soutenez #educnum2014



Le collectif « Education au numérique » créé en mai 2013, à l'initiative de la CNIL a pour objectif de fédérer un ensemble d'acteurs très divers autour de l'éducation au numérique. En octobre 2013, le Pôle TES a joint ses compétences à celles des 49 autres organismes (1) qui ont décidé, grâce à cette initiative collaborative d'agir pour la diffusion d'une culture du numérique à tous les âges de la vie.

A l'heure où le numérique est de plus en plus présent dans notre société, ce collectif a pour vocation de mener des actions pédagogiques et d'agir collectivement pour que chacun devienne un « citoyen numérique » et un acteur du numérique informé et responsable. Ce collectif regroupe des représentants des acteurs économiques, de la société civile et du monde de l'éducation ainsi que des institutions nationales et internationales investis sur ce sujet et qui œuvrent ensemble à faire de l'éducation au numérique une « Grande cause nationale » en 2014.

A l'occasion de la venue de la Présidente de la CNIL, Isabelle Falque-Pierrotin pour l'événement « Protection des données : impact sur la compétitivité et la croissance », Stéphane Bouyeure, Président du Pôle TES se joint à l'initiative de Laurence Dumont, Députée, 1ère Vice-présidente de l'Assemblée nationale, Commissaire à la CNIL afin de convier les représentants locaux de ce collectif national à un moment d'échanges (2), le 29 novembre à 12h30 dans les locaux du Pôle TES, au 2 esplanade Anton Philips sur le Campus EffiScience à Colombelles. Ce moment permettra d'évoquer avec Madame Falque-Pierrotin, les actions menées et celles à venir en faveur de la reconnaissance de « L'Education au numérique Grande cause nationale en 2014 ».

(1) FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) ; PEEP (Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public) ; CNAM (Centre National des Arts et Métiers) ; CNDP (Centre National de Documentation Pédagogique) ; Caisse des Dépôts ; Groupe France Télévision ; AMF (Association des Maires de France) ; Conseil de l'Europe ; Léo Lagrange ; CLCV/UFC que choisir ; UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) ; CCI France (Chambre de Commerce et d'Industrie) ; Force Ouvrière ; MEDEF.....Liste complète sur <http://www.educnum2014.fr/le-collectif/>.

(2) Suite à la rencontre de la Présidente de la CNIL avec des entreprises, dans le cadre de deux tables rondes organisées par le Pôle TES et la Miriade. L'après-midi, à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education, sera consacrée à la question de l'éducation au numérique avec notamment les futurs enseignants, au travers du dispositif mis en place par le Conseil régional de Basse-Normandie.

Relations presse

Lauriane Lalande – Chargée de Communication & Marketing : lauriane.lalande@pole-tes.com Tél : 02 31 53 12 50

A propos du Pôle de Compétitivité Transactions Electroniques Sécurisées

Le Pôle TES est une association créée en 2005 regroupant plus de 110 acteurs : grands groupes, PME-PMI, des laboratoires de recherche et des collectivités locales et divers organismes. Ces acteurs œuvrent au sein du Pôle TES pour renforcer l'attractivité régionale en faisant de la Normandie un territoire de référence au niveau de l'expérimentation des services et des usages dans le domaine du numérique. Le Pôle TES s'organise autour de 8 départements thématiques : Sans contact & Mobilité, Identité numérique & Sécurité, Futurs moyens de paiement, Microélectronique, Machine to Machine sécurisé, e-Santé & Domotique, e-Tourisme & Patrimoine, e-Collectivités

Depuis 8 ans, le Pôle TES a labellisé 130 projets collaboratifs et a pour vocation de soutenir l'innovation, favoriser le développement des projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) innovants afin de contribuer à la création de produits et ainsi créer de la croissance et de l'emploi.

Le Pôle TES est soutenu par :

